

Constitution et sécurité intérieure

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Constitution et sécurité intérieure : essai de modélisation juridique / Marc-Antoine Granger,... ; préfaces de Jean-Louis Debré,... et Olivier Lecucq,...

A pour autre édition sur le même support : Constitution et sécurité intérieure essai de modélisation juridique Marc-Antoine Granger [S.l.] [s.n.] 2010 1 vol. (590 p.)

Auteur(s) : Granger, Marc-Antoine (1983-....) juriste

Autre(s) responsabilité(s) : Lecucq, Olivier (1970-....) (Préfacier)
Debré, Jean-Louis (1944-2025) (Préfacier)

Éditeur, producteur : Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence, une marque de Lextenso, DL 2011, cop. 2011

Description matérielle : 1 vol. (XXIV-493 p.) ; 24 cm

Collection : Bibliothèque constitutionnelle et de science politique 0523-4948 Tome 138

ISBN : 978-2-275-03720-2

EAN : 9782275037202

Appartient à la collection : Bibliothèque constitutionnelle et de science politique 0523-4948 Tome 138

Classification décimale Dewey : 353.360 944

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. [341]-453. Notes bibliogr. en bas de pages. Index

Note de thèses et écrits académiques : Texte remanié de Thèse de doctorat Droit public Pau 2010

Résumé ou extrait : La 4e de couverture indique : « Le besoin de sécurité règne sans partage. Dans le contexte post-11 septembre 2001 marqué par la permanence de la menace terroriste, il se traduit par un emballement sécuritaire au combien préoccupant. La consolidation permanente de l'arsenal policier contraste fortement avec la tradition libérale de notre droit selon laquelle "la liberté est la règle, la restriction de police l'exception". En ancrant au coeur de la politique publique de sécurité intérieure l'existence d'un "droit fondamental à la sécurité", le législateur semble même avoir renversé le principe et

l'exception. C'est en observant ce glissement sécuritaire qu'apparaît l'opportunité de mettre en exergue les mécanismes qui régissent les rapports entre la Constitution et la sécurité intérieure. Par une entreprise inédite de modélisation juridique, cette thèse offre une "grille de lecture" qui, pour tout dispositif policier (vidéoprotection, relevé ou contrôle et vérification d'identité, garde à vue, sonorisation de lieux ou de véhicules, etc.), indique les limites constitutionnelles d'ordre substantiel à observer. Son principal intérêt réside dans sa fonction prédictive : elle constitue un atout essentiel pour qui cherche à étudier, à élaborer ou à contrôler une mesure de police. Assis essentiellement sur une analyse minutieuse de la jurisprudence du Conseil constitutionnel, cet essai de modélisation des rapports Constitution et sécurité intérieure se présente comme un acquis indispensable pour la résolution des conflits entre les droits et libertés fondamentaux et l'ensemble des dispositifs policiers.»

Sujet - Nom commun : Sûreté de l'État -- France

Ordre public -- France

Police administrative -- France

Police -- Pouvoirs -- France

Droit constitutionnel -- France